



### Signes conventionnels

Complément à la topographie - Point	Infrastructures - Ligne
Bâtiment	Vieilles fondes
Bâtiment en construction	Ligne de transport d'énergie
Bâtiment en ruine	Autres
Maison mobile	Coûtes de rivières - Ligne
Centre de ski alpin	Coûtes maritimes
Centre de camping	Coûtes intermédiaires
Hydrobase	Coûtes - Ligne de cadastre
Mine à ciel ouvert	Coûtes - Ligne de rang
Bûcher à bois	Coûtes - Ligne de lot
Écluse	Coûtes - Ligne de complément
Réseau routier - Point	Coûtes - Ligne de complétement
Port	Trés des coordonnées MTM
Hydrographie - Ligne	Hydrographie - Surface
Réseau hydrographique	Réseau hydrographique
Altière humide	Complément au Réseau routier
Réseau routier - Ligne	Réseau routier - Ligne
Réseau routier	Réseau routier
Autovoutes	Complément au Réseau routier

### Légende des possibilités agricoles des sols

**CLASSES**  
 La présente méthode de classement groupe les sols minéraux en sept classes d'après les renseignements contenus dans les relevés pédologiques. Les sols des classes 1, 2, 3 et 4 sont considérés aptes à la production continue des récoltes de grande culture, ceux des classes 5 et 6 ne conviennent qu'aux plantes fourragères vivaces et ceux de la classe 7 ne conviennent à aucune de ces productions.  
 Le classement repose sur les postulats suivants:  
 - Le travail du sol et les récoltes se font à l'aide de la machinerie moderne.  
 - Le terrain qui nécessite des améliorations (y compris le drainage), que l'exploitant peut exécuter lui-même, est classé selon les limitations ou les risques que son utilisation pourrait entraîner après ces améliorations.  
 - Le terrain qui nécessite des améliorations dépassant les capacités de l'exploitant lui-même est classé d'après les limitations actuelles.  
 - On ne tient pas compte de la distance des marchés, de la qualité des routes, de l'emploiement ou de l'étendue des exploitations, du mode de fertilisation, des systèmes de culture, de l'habileté ou des ressources des exploitants ni des dommages que des tempêtes pourraient causer aux récoltes.  
 - Le classement ne tient pas compte des aptitudes des sols pour la production d'arbres, d'arbustes, de vergers, de cultures de petits fruits et de plantes d'ornement, la floriculture et la faune.  
 - Les classes sont fondées sur l'intensité plutôt que sur le genre des limitations imposées dans l'utilisation des sols pour de fins agricoles.  
 - Chaque classe comprend plusieurs sortes de sols, dont certains, dans une même classe, exigent une gestion et des traitements différents.

**CLASSE 1 - SOLS NE COMPORTANT AUCUNE LIMITATION IMPORTANTE DANS LEUR UTILISATION POUR LES CULTURES.**  
 Ces sols sont profonds, bien ou imparfaitement drainés, ils retiennent bien l'eau et l'ont naturel, ils sont bien pourvus d'éléments nutritifs. Les travaux de culture et d'entretien sont faciles. Une bonne gestion permet d'obtenir une productivité élevée à moderniser élevée pour un climat de grande culture.

**CLASSE 2 - SOLS COMPORTANT DES LIMITATIONS OU UN RESTREINTEMENT QUE LEQUEL PEUT ÊTRE CORRIGÉ PAR DES CULTURES OU IMPOSÉ DES PRATIQUES MODÉRÉES DE CONSERVATION.**  
 Ces sols sont profonds et retiennent bien l'eau; leurs limitations sont modérées. Les travaux s'y exécutent avec un minimum de difficulté. Une bonne gestion y assure une productivité variée de modérément élevée à élevée pour un climat de grande culture.

**CLASSE 3 - SOLS COMPORTANT DES LIMITATIONS MODÉRÉMENT GRAVES OU UN RESTREINTEMENT LE CHOIX DES CULTURES OU IMPOSANT DES PRATIQUES SPÉCIALES DE CONSERVATION.**  
 Les sols de cette classe ont des limitations plus graves que ceux de la classe 2. Elles touchent une ou plusieurs des pratiques suivantes: temps et facilité d'entretien du sol, ensemencement et moisson, choix des cultures et méthodes de conservation. Bien exploités, ces sols ont une productivité possible ou modérément élevée pour un climat de grande culture.

**CLASSE 4 - SOLS COMPORTANT DES LIMITATIONS TRÈS GRAVES OU UN RESTREINTEMENT LE CHOIX DES CULTURES OU IMPOSANT DES PRATIQUES SPÉCIALES DE CONSERVATION.**  
 Les limitations dans cette classe se font élever mentalement une ou plusieurs des pratiques suivantes: temps et facilité d'entretien du sol, ensemencement et moisson, choix des cultures et méthodes de conservation. Les sols sont peu ou pas utilisables pour un climat de grande culture, mais ils peuvent avoir une productivité élevée pour une culture spécialement adaptée.

**CLASSE 5 - SOLS QUI SONT L'OBJET DE LIMITATIONS TRÈS GRAVES ET NE CONVIENTENT QU'À LA PRODUCTION DE PLANTES FOURRAGÈRES VIVACES, MAIS SUSCEPTIBLES D'AMÉLIORATION.**  
 Les sols de cette classe ont des limitations tellement graves qu'ils ne peuvent convenir à la production continue de plantes annuelles de grande culture. Ils peuvent produire des plantes fourragères vivaces, des indigènes, soit cultivés, et ils peuvent être améliorés par l'emploi de certaines méthodes agricoles. Les pratiques d'amélioration peuvent comprendre le drainage, l'ensemencement, les façons culturales, l'ensemencement, la fertilisation, ou l'emploiement de ces sols.

**CLASSE 6 - SOLS QUI SONT L'OBJET DE LIMITATIONS TRÈS GRAVES, INAPTES À PRODUIRE D'AUTRES PLANTES QU'UNE PLANTATION DE PLANTES FOURRAGÈRES VIVACES ET NON SUSCEPTIBLES D'AMÉLIORATION.**  
 Ces sols souffrent au moins de façon certaine d'une ou plusieurs des limitations suivantes: temps et facilité d'entretien du sol, ensemencement et moisson, choix des cultures et méthodes de conservation. Les sols sont peu ou pas utilisables pour un climat de grande culture, mais ils peuvent avoir une productivité élevée pour une culture spécialement adaptée.

**CLASSE 7 - SOLS INUTILISABLES POUR LA CULTURE SOIT POUR LES PLANTES FOURRAGÈRES VIVACES.**  
 Cette classe comprend tous les rendements de roc nu, toute autre superficie dépourvue de sol et les rendements d'un trop petit pour figurer sur les cartes.

**SOLS ORGANIQUES (Non inclus dans le système de classement)**

**SOLS CLASSES**  
 À l'exception de la classe 1, les classes sont subdivisées en sous-classes d'après des limitations reconnues. Ces sous-classes sont les suivantes:  
 C: Climat désavantageux - La principale limitation est soit la basse température, soit la faible précipitation ou la mauvaise répartition au cours de la période de végétation ou un ensemble de ces facteurs.  
 D: Mauvaise structure, perméabilité réduite, ou les deux à la fois - Les sols sont difficiles à travailler, ils absorbent l'eau lentement, ou la profondeur de la couche d'ameublissement est limitée.  
 E: Dommages par l'érosion - Les dommages causés antérieurement par l'érosion limitent l'utilisation du terrain pour l'agriculture.  
 F: Fertilité - Faible fertilité due au manque d'éléments nutritifs assimilables, à la forte acidité ou alcalinité, à la faible capacité d'échange, de forces tensives en carbonate de calcium ou la présence de composés toxiques.  
 I: Inondation - Les crues des cours d'eau et des lacs limitent l'utilisation du terrain pour l'agriculture.  
 M: Humidité - La faible capacité de rétention pour l'eau, causée par des caractéristiques des matériaux du sol, limite la croissance des plantes cultivées. On ne peut combler avec la sécheresse due au climat.  
 N: Salinité - La présence de sels solubles limite la croissance des plantes cultivées.  
 P: Pierres - Les pierres nuisent aux travaux de préparation, d'ensemencement et de moisson.  
 R: Sol mince sur roche consolidée - La roche consolidée se trouve à moins de trois pieds de la surface.  
 S: Limitations du sol - Présence de deux des sous-classes DJ, M et N ou davantage.  
 T: Relief défavorable - La déclivité ou le modèle du terrain limite l'utilisation pour l'agriculture.  
 W: Excès d'humidité - L'utilisation pour l'agriculture est limitée par la présence d'un excès d'eau provenant de causes autres que l'inondation, soit, mauvais drainage, plan d'eau élevé, infiltration et ruissellement dans des proportions inadéquates.  
 X: Limitations peu graves mais cumulatives - Sols classés d'après des limitations modérées, causées par l'effet cumulatif de plusieurs caractéristiques défavorables dont chacune prise séparément n'est pas assez grave pour modifier le classement. C'est une sous-classe complète toujours notée et s'applique à la classe immédiatement inférieure à la meilleure classe dans une sous-groupe (climatique).

**SYMBOLLES**  
 Les gros chiffres indiquent les classes de possibilités.  
 Les petits chiffres placés à la droite d'un nombre de classe indiquent la proportion dans laquelle cette classe est présente sur un hectare de terre.  
 Les lettres placées à la suite des numéros de classe indiquent les sous-classes. C'est-à-dire les limitations.

**EXEMPLES:**  
 4<sup>T</sup> P - Désigne une superficie de classe 4 dont les limitations sont dues au relief et à la perméabilité.  
 2<sup>I</sup> 4<sup>F</sup> - Désigne une superficie de classe 2, avec limitation due au relief, et de classe 4, avec limitation due à la perméabilité. Une et l'autre occupent la moitié dans les proportions de 1/2.

N.B. La lettre utilisée pour toute superficie est déterminée par le premier chiffre du symbole. Pour les superficies comprenant deux ou trois classes, la classe dominante est indiquée la première.

Topographie : Service de la cartographie, Ministère des Ressources Naturelles du Québec.  
 Possibilités d'utilisation agricole : Documents originaux : Inventaire des Terres du Canada, ARDA, 1:50 000, 1969  
 Acquisition sous forme numérique : Département de la cartographie, IRDA.

Échelle : 1:20000  
 400 0 400 800 Mètres  
 Équidistance des courbes de niveau 10 mètres  
 Projection universelle de Mercator Modifiée (MTM)  
 Surface de référence: ellipsoïde GRS80.  
 Système de référence géodésique Datum nord-américain 1983 (NAD 83).

**irda** Institut de recherche et de développement en agroenvironnement

**Classement des sols selon leurs possibilités d'utilisation agricole**

Édition :  
 Cartographie, IRDA  
 2700 rue Émile  
 Québec, P.Q.  
 G1P 3W8  
 Tél. : 418-643-2380  
 www.irda.qc.ca

Échelle : 1:20000  
 Feuillet  
 21N10101